

Commission Sportive

ADRESSER LA CORRESPONDANCE A :
Comité du Finistère de TENNIS de TABLE
BP 303
29413 LANDERNEAU Cedex

Landerneau, le 13 février 2016

**Mesdames, Messieurs
les Présidents, Dirigeants
Joueurs, Joueuses**

Mesdames, Messieurs

J'ai l'honneur de vous informer que:

**Les 15^{èmes} Championnats du Finistère et les 9^{èmes} Handisports
se dérouleront les 19 mars et 20 mars 2016 à QUIMPER
- Halle des Sports d'Ergué Armel – 22, Avenue Yves Thépot -**

(En cas de retard à la compétition ☎ 06 60 05 88 54 – M.COAT)

LES ENGAGEMENTS

- Devront parvenir :
 - sur feuilles jointes pour le **12 mars 2016** dernier **délai** à:
☒ Comité du Finistère de TENNIS de TABLE
BP 303 – 29413 LANDERNEAU Cedex
Aucune demande ne sera acceptée passé ces délais.
UN SEUL ENVOI PAR CLUB
ATTENTION AUX DELAIS DE « LA POSTE »
- Vous pouvez également vous inscrire en ligne, directement sur le lien suivant (ou copiez l'adresse) :
 - Inscription simple : <https://www.inscription-facile.com/form/uE1sFAlt90CyPxxXrfBt>
 - Inscription double : <https://www.inscription-facile.com/form/VACIGHCcT8P898xM26WK>

LES INSCRIPTIONS : (voir nota feuille 6)

Je vous engage à consulter attentivement les règlements, joints à ce courrier, avant de procéder à vos inscriptions, les renseignements éventuels sont à prendre auprès de :

- Michel COAT : coatmichel@neuf.fr (02 98 07 02 56) et **non au secrétariat administratif du Comité.**
- Le listing, qui vous est fourni, regroupe l'ensemble de vos licenciés(e) PROMOTIONNELS et TRADITIONNELS, il vous suffit de cocher la case participation.
- **Toute inscription sera réglée impérativement à l'engagement à l'ordre du Comité (voir tarifs ci-dessous)**
- ATTENTION: une pénalité financière de 10€ est appliquée pour toute participation non honorée.
- Afin d'éviter toutes irrégularités dans la composition des poules et de faciliter la gestion informatique de l'épreuve : **aucun engagement téléphoné, faxé ou transmis hors délai ne sera accepté.** Ce courrier vous parvenant 4 semaines avant la compétition, il vous revient de prendre vos dispositions en ce sens.
- L'engagement est gratuit **en simples** pour les joueurs(e) inscrits(e) au Critérium Fédéral.
- **Respectez un seul envoi par Club.**

Spécificité Handisports :

Il n'y a pas de tableau réservé uniquement au sport adapté, seul le handisports est concerné.

Pour participer à la compétition, une licence traditionnelle à la F.F.T.T. est obligatoire.

Il existe désormais une convention entre le Comité Départemental de Tennis de Table et le Comité Départemental Handisports.

Nous invitons, par conséquent, le licencié Handisports qui souhaite participer à la compétition à se rapprocher de son Club pour connaître les modalités de licenciation.

NOTA : Dans le cas d'une licence récente réalisée entre la réception de ce courrier et le 12/03/16 (date limite des inscriptions), vous pouvez rajouter le joueur ou la joueuse concernée sur la liste jointe en donnant toutes les indications prévues sur cette liste.

LES TARIFS :

Simple seniors.....7,00€
Double seniors.....9,00€
Handisports.....6,70€

Simple jeunes.....5,80€
Double jeunes.....5,80€

Attention : L'exonération d'engagement pour les joueurs inscrits au Critérium Fédéral est supprimée. Toute inscription sera désormais facturée.

COULEUR DES BALLE : « Orange »

Une restauration rapide est prévue sur place.

Vous remerciant par avance de respecter ces modalités d'inscriptions, je souhaite à toutes et tous une bonne compétition.

Amitiés sportives, le Délégué de l'épreuve
Michel COAT

CHAMPIONNATS DU FINISTÈRE INDIVIDUELS

(Mise à jour 13/02/2016)

☺ Qualifications

- Joueurs et joueuses de nationalité française, licenciés(es) dans le Finistère, ayant une licence traditionnelle à la FFTT.
- Pas d'obligation de participer au Critérium Fédéral.
- Un seul tableau simple par participants(e) sauf pour plusieurs jeunes reconnus, sur décision des Commissions Sportive et Technique Départementales (une liste préviendra les Clubs concernés).
ATTENTION : s'il fait ce choix, il ne pourra pas participer aux tableaux de doubles.
- Un joueur(e) doit obligatoirement s'inscrire dans sa catégorie d'âge (1) pour les jeunes ou de classement pour les seniors en simple.
 - (1) *Les juniors (-18 ans) garçons classés 7 et moins et les juniors (-18 ans) filles classées 8 et moins ont **le choix** de participer dans le tableau juniors (-18 ans) **OU** le tableau seniors 500 à 799 points pour les garçons et 500 à 899 pour les filles.*
- Un joueur(e), ayant plus de 1400 points pour les messieurs et plus de 1000 points pour les dames, a **le choix** de participer dans le tableau de la série nationale (numérotés à 17 en messieurs et numérotés à 13 en dames) seule qualificative pour les Championnats de Bretagne.

Spécificité Handisports :

- Un joueur(e) doit obligatoirement s'inscrire dans sa catégorie handisports en simple.
- Un joueur(e) peut, également, s'inscrire dans une autre catégorie (tableaux A-B-C-D-E-F-G-H).

Seront qualifiés(es) pour les championnats de Bretagne :

SENIORS

Cinq titres sont attribués:

- *Champion de Bretagne simple messieurs tableau « élites »;*
- *Champion de Bretagne simple messieurs tableau « régionaux réservés aux seniors classés 16 et moins »;*
- *Champion de Bretagne simple dames;*
- *Champion de Bretagne double messieurs;*
- *Champion de Bretagne double dames;*

- Simples messieurs

Tableau « élites »

L'épreuve comporte 30 joueurs répartis, de la façon suivante :

- *Les joueurs rentrant dans le « TOP 100 » au classement national, carton licence janvier (sans obligation d'avoir participé au championnat départemental).*
- *Les 8 meilleurs joueurs au classement national, carton licence janvier et à condition d'avoir participé au Championnat Départemental.*
- *Les 6 meilleurs jeunes au classement national.*
- *Pour notre Comité : les 4 premiers joueurs qualifiés par les Championnats du Finistère Individuels.*
- *Les éventuelles places disponibles sont prises dans la liste d'attente des qualifiés par Comités et classés aux points licences.*

Tableau « régionaux réservés aux seniors classés 16 et moins »;

L'épreuve comporte 18 joueurs répartis, de la façon suivante :

- *Pour notre Comité : les 5 joueurs qualifiés lors de l'épreuve départementale.*
- *Les éventuelles places disponibles sont prises dans la liste d'attente des qualifiés par Comités et classés aux points licences et à condition d'avoir participé au Championnat Départemental.*

- Simple dames

L'épreuve comporte 24 joueuses réparties, de la façon suivante :

- *Les joueuses rentrant dans le « TOP 100 » au classement national, carton licence janvier (sans obligation d'avoir participé au championnat départemental).*

- Les 5 meilleures joueuses au classement national, carton licence janvier et à condition d'avoir participé au **Championnat Départemental**.
- Les 3 meilleures jeunes au classement national.
- Pour notre Comité : les 4 premières joueuses qualifiées par les Championnats du Finistère Individuels.
- Les éventuelles places disponibles sont prises dans la liste d'attente des qualifiées par Comités et classées aux points licences.

JEUNES (Qualifications sous réserve d'éventuelles modifications de la Commission Sportive régionale)

13 titres sont attribués:

- Champion de Bretagne simples juniors garçons et filles;
- Champion de Bretagne simples cadets garçons et filles;
- Champion de Bretagne simples minimes garçons et filles;
- Champion de Bretagne simples benjamins garçons et filles;
- Champion de Bretagne simples poussins garçons et filles;
- Champion de Bretagne doubles juniors garçons ;
- Champion de Bretagne doubles cadets garçons ;
- Champion de Bretagne doubles jeunes filles (cadettes et juniors).

Simples garçons et filles

Les épreuves de simple comportent :

- 24 joueurs(e) pour les catégories benjamins garçons ; minimes; cadets; juniors garçons et filles ;
- 16 joueuses pour la catégorie benjamines ;
- 12 joueurs pour la catégorie poussins ;
- 8 joueuses pour la catégorie poussines.

Simples juniors garçons et filles, cadets, cadettes, minimes garçons et filles

- Les 10 meilleurs(e) joueurs(e) indépendamment de leur âge aux points classements (carton licence janvier) et à condition d'avoir participé au **Championnat Départemental**.
- Pour notre Comité : les 3 premiers(e) joueurs(e) qualifiés(e) par les Championnats du Finistère Individuels, non qualifiés(e) suivant l'alinéa ci-dessus.
- 2 places à disposition du CTF.
- Les éventuelles places disponibles sont prises dans la liste d'attente des qualifiés par Comités et classés aux points licences.

Simples benjamins garçons

- Les 10 meilleurs(e) joueurs(e) indépendamment de leur âge aux points du Critérium Fédéral et à condition d'avoir participé au **Championnat Départemental**.
- Pour notre Comité : les 3 premiers(e) joueurs(e) qualifiés(e) par les Championnats du Finistère Individuels, non qualifiés(e) suivant l'alinéa ci-dessus.
- 2 places à disposition du CTF.
- Les éventuelles places disponibles sont prises dans la liste d'attente des qualifiés par Comités et classés aux points du Critérium Fédéral.

Simples benjamines

- Les 6 meilleures qualifiées indépendamment de leur âge aux points du Critérium Fédéral et à condition d'avoir participé au **Championnat Départemental** ;
- Pour notre Comité : les 2 premières joueuses qualifiées par les Championnats du Finistère Individuels, non qualifiées suivant l'alinéa ci-dessus.
- 2 places à disposition du CTF.
- Les éventuelles places disponibles sont prises dans la liste d'attente des qualifiées par Comités et classées aux points du Critérium Fédéral.

Simples poussins

- Les 3 joueurs qualifiés par les Championnats du Finistère Individuels.

Simples poussines

- Les 2 joueuses qualifiées par les Championnats du Finistère Individuels.

☺ **Inscriptions**

- Aucune inscription, en simple comme en double, n'est prise sur place, par téléphone et par FAX.
- Aucune inscription ne sera acceptée passé le délai fixé par la Commission Sportive (voir feuille 1).
- L'engagement est gratuit pour les joueurs et les joueuses régulièrement inscrits(e) au Critérium Fédéral.
- Le coût des engagements sera facturé aux Clubs à partir des inscriptions.
- En cas de forfait non excusé, tout joueur ou joueuse inscrit(e) se verra infliger, une pénalité financière de 10€.

☺ **Formule de la compétition**

- Formule type : poules de 3, 2 qualifiés(e) par poule, suivies d'un Tableau à élimination directe (TED).
- Les meilleurs jeunes figurant sur la liste intégreront :
 - Leur tableau à un niveau défini par le Comité ;
 - Le tableau directement supérieur dès les poules.
- Suivant le nombre d'inscrits(e) dans une catégorie, la C.S.D. se réserve le droit de modifier la formule type ainsi que le nombre de qualifiés(e) par poule.
- En poules, les parties se déroulent au meilleur des 5 manches.

- A l'issue des poules, les parties se déroulent :
 - Au meilleur des 7 manches dans les tableaux simples seniors(e) série nationale ;
 - Au meilleur des 5 manches pour tous les autres tableaux.
- **Les parties de classement sont réalisées pour les places qualificatives aux Championnats de Bretagne.**

☺ Placement dans les tableaux(voir nota feuille 6)

- En simples, les critères suivront respectivement l'ordre suivant :
 - Points figurant sur le carton licence, début seconde phase.
- En doubles,
 - Addition des points figurant sur le carton licence ;
 - Les joueurs(e) devront être licenciés(e) dans le même Club.
 - **Aucune modification ne sera possible après l'engagement.**

☺ Epreuves de doubles

Un seul double par participant.

- Seniors :
 - Possibilité d'incorporer un joueur d'un tableau de classement inférieur ;
 - Possibilité d'incorporer un jeune figurant sur la liste des surclassements.
- Jeunes :
 - Possibilité d'incorporer un joueur d'une catégorie inférieure.
 - **Ceux ou celles bénéficiant d'un surclassement, ne pourront pas s'engager dans les doubles dans le cas où ils ou elles participent au tableau de surclassement.**

☺ Horaires

- Les catégories jeunes, garçons et filles se dérouleront le samedi. Sous réserve, les cadets et les minimes garçons et filles débiteront à 9h30 (pointage à partir de 9h00).
- Les tableaux de simples et de doubles du samedi se dérouleront jusqu'à leur terme.
- Toutes les catégories seniors se dérouleront le dimanche.
- Les horaires détaillés seront diffusés aux Clubs quelques jours avant l'épreuve.

☺ Nombre de tableaux

Tableaux Simples		
Jeunes garçons et filles	Seniors messieurs	Seniors dames
Juniors	A – Numérotés à 17 (N° à 1700 points)	F - Numérotés à 13 (N° à 1300 points)
Cadets	B - 16 à 14 (1699 points à 1400 points)	G - 12 à 9 (1299 points à 900 points)
Minimes	C - 13 à 11 (1399 points à 1100 points)	H - 8 à 5 (899 points à 500 points)
Benjamins	D - 10 à 8 (1099 points à 800 points)	I – Station assise mixte handisports
Poussins	E - 7 à 5 (799 points à 500 points)	J - Station debout mixte handisports

Tableaux Doubles			
Jeunes		Seniors messieurs	Seniors dames
garçons	filles		
Juniors	Juniors	Numérotés à 17 (N° à 1700 points)	Numérotées à 11 (N° à 1100 points)
Cadets	Cadettes	16 à 11 (1699 points à 1100 points)	10 à 5 (1099 points à 500 points)
Minimes	Minimes	10 à 5 (1099 points à 500 points)	
Benj-Pous	Benj-Pous		

☺ Challenges

<u>Grille d'attribution des points</u>	<u>Critères</u>							
	<u>Points et participation suivant taille du tableau</u>							
	≥8	7	6	5	4	3	2	1
Vainqueur	8	7	6	5	4	3	2	1
Finaliste	6	5	4	3	2	2	1	
Troisième	4	3	2	2	1	1		
Quatrième	4	3	2	2	1			
Cinquième	2	2	1	1				
Sixième	2	2	1					
Septième	2	2						
Huitième	2							
Participation attribuée à tous les participants(e)	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Pour le challenge général	3 points par dirigeant à la table de marque							

Ces challenges sont remis en jeu chaque année. On distingue :

- Le challenge du meilleur Club jeune.
- Le challenge du meilleur Club seniors.
- Le challenge du meilleur Club féminin.
- Le challenge général du meilleur Club.

☺ Transmission des résultats

Lors de la compétition les joueurs(e) devront impérativement s'assurer du bon remplissage des feuilles de poules et des fiches de parties

☺ Tenue sportive

- Une tenue sportive correcte sera exigée à tout joueur et joueuse.
- Sur les podiums, les joueurs et les joueuses se présenteront en tenue sportive. **Une absence sur le podium ou une tenue incorrecte seront sanctionnées d'une amende de 10€.**
- Les récompenses ne seront données qu'aux joueurs et aux joueuses présents(e) à cet instant.
- **Chaque joueur reçoit un dossard qui est placé, impérativement, sur le dos, dans son intégralité. Le nom du partenaire doit rester visible. L'aire de jeu sera refusée en cas d'infraction.**
- **Les clubs prévoient trois épingles par dossard.**

☺ Modifications éventuelles

La Commission Sportive se réserve le droit de modifier le présent règlement.

☺ Nota

- La Commission Sportive a pris la décision de prendre les points licences en référence pour les placements dans les tableaux. Les points licences regroupent les performances des joueurs(e) sur l'ensemble des compétitions qu'ils (elles) ont disputées. Cette base est donc tout à fait fiable.
- Les rencontres de classements, en vue des qualifications aux Championnats de Bretagne seront organisées de la façon suivante :
 - Toutes les places 3-4 seront jouées.
 - Poussins-benjamins, garçons et filles : classement intégral des 8 premiers(es), si besoin.
 - Autres catégories participantes : suivant le nombre de qualifiés(es) possible puis ordre donné par les points licences sur un même rang de classement (1/4, 1/8^{me}

